

Table des matières

Sommaire	7
----------------	---

Jacques PETIT, Cyprien DAGNICOURT et Sarah PHILIBERT

Propos introductifs	11
---------------------------	----

Première partie

Approches transversales

Gilles HUET

Les grands contentieux environnementaux en Bretagne.

Point de vue de l'association	23
-------------------------------------	----

I. La Bretagne, région privilégiée pour les contentieux environnementaux?	23
---	----

A. Une richesse paysagère et biologique incontestable	23
---	----

B. Des pressions importantes sur l'environnement naturel	24
--	----

C. Une identité forte à l'origine d'une mobilisation associative originale	25
---	----

II. Les actions en justice d'Eau et Rivières de Bretagne	26
--	----

A. Une démarche globale	26
-------------------------------	----

B. Une action sélective	27
-------------------------------	----

C. Des domaines diversifiés d'intervention	28
--	----

D. Deux illustrations de cette action contentieuse	28
--	----

1. La publicité mensongère du Roundup	28
---	----

2. La lutte contre les marées vertes	29
--	----

Christian HUGLO

Les grands contentieux environnementaux en Bretagne.

Point de vue de l'avocat	35
--------------------------------	----

Alexis FRANK

Les grands contentieux environnementaux en Bretagne.

Point de vue du juge	41
----------------------------	----

I. Le juge administratif dispose d'un « panorama large » sur les grands contentieux environnementaux	43
---	----

A. Variété des litiges	43
B. Variété des intérêts défendus par les parties	46
II. Le juge administratif dispose d'un « panorama obstrué » sur les grands contentieux environnementaux	47
A. Le juge ne voit que ce que les parties veulent bien lui montrer	47
B. Le juge ne veut pas tout voir, ne veut pas tout sanctionner	49

Marie-Élisabeth BOGGIO-MOTHERON

Le juge, l'État et la protection de l'environnement breton.

Une relation complexe pour une efficacité relative	53
I. L'État face aux marées noires bretonnes : une « victime » pas si innocente	55
II. Marées vertes et pollutions de l'eau : l'abstention fautive de l'État	58
III. L'efficacité relative des procédures étatiques de prévision et d'évitement des impacts sur l'environnement	63

Clément ROULLIER

La répression du militantisme écologiste en Bretagne	69
I. La force policière : faire échec aux mobilisations écologistes	71
A. Contenir : renseignement et mesures liberticides	71
B. Foudroyer : le déploiement policier contre les militants	73
1. L'action des forces de l'ordre lors des journées d'action	73
2. Une répression d'intensité variable	75
C. Expérimenter : nouvelles armes, tactiques et stratégies	76
II. La médiatisation de la répression : une guerre médiatique contre les militants écologistes	78
A. Décourager : une communication à destination des militants écologistes ..	78
B. Décrédibiliser : une communication à destination du public	79
C. Punir : la criminalisation du militantisme écologiste breton	81

Seconde partie

Approches sectorielles

Première approche :contentieux de l'urbanisme et de l'aménagement .. 85

Mylène LE ROUX et Laurence MOLINERO

Les grands contentieux liés aux occupations irrégulières

du domaine public maritime naturel en Bretagne	87
I. L'obligation de poursuivre les contrevenants de grande voirie, une jurisprudence née et développée en Bretagne	88
A. L'affirmation de l'obligation de poursuivre le contrevenant de grande voirie	89
1. Un contexte favorable	89
2. Une jurisprudence innovante	90

B. La portée de l'obligation précisée à l'occasion de contentieux en Bretagne	93
1. Précision des limites à l'obligation de poursuivre : la prise en compte des autres intérêts généraux dont l'administration a la charge	93
2. Précision du champ spatial de l'obligation : une extension récente au domaine public routier	94
II. Une illustration remarquable des poursuites pour contravention de grande voirie : les contentieux des maisons d'Arradon	95
A. Des poursuites pour contravention de grande voirie tardives et en riposte ...	95
1. Des occupations de longue date et une tolérance administrative séculaire ...	96
2. L'engagement de procédures de poursuites des contraventions de grande voirie	98
B. Les issues contrastées du volet restitutif des condamnations	98
1. L'étendue de l'obligation de remise en état	98
2. La remise en l'état initial partiellement réalisée	99
 Vanessa BARBÉ	
Les contentieux environnementaux bretons devant la Cour européenne des droits de l'homme. À la recherche des spécificités du principe de proportionnalité en matière environnementale	101
I. Une atteinte au droit au respect des biens compatible avec l'article 1P1 au nom de la protection de l'environnement	104
II. Une solution d'espèce justifiée par les spécificités du contentieux breton	107
 Maxime LEI	
Les notions d'agglomération et de village de la loi littoral en Bretagne. Une interprétation pittoresque ?	113
I. La jurisprudence locale, une plus-value pour la protection du littoral	119
A. La précision inégalée des conditions d'urbanisation du littoral breton ...	119
B. La cohérence inédite des régimes d'urbanisation sur le littoral breton ...	121
II. Le localisme de la jurisprudence, un frein à la protection du littoral	124
A. La nécessité d'affiner la qualification de l'urbanisation du littoral breton ...	124
B. L'opportunité d'enrichir les critères de qualification de l'urbanisation sur le littoral breton	126
 Raphaële ANTONA TRAVERSI	
Chronique d'une affaire entre droit et politique.	
La concession de sables coquilliers de la Pointe d'Armor	129
I. La longue gestation de la concession autorisée par l'État malgré l'intense opposition locale, les réticences des services administratifs et les effets sur l'environnement	130
A. Cinq ans et demi d'instruction	131
B. La délivrance d'un décret et de trois arrêtés en 2015	133

C. Des études complémentaires postautorisation et un début d'exploitation en 2016	134
II. <i>Le renouvellement d'exploitation de la concession refusé par l'État au nom d'effets sur l'environnement non reconnus par les juridictions</i>	135
A. Une opposition locale déterminée et de nombreuses actions contentieuses ..	135
1. <i>La mobilisation des opposants</i>	135
2. <i>Les actions contentieuses des opposants</i>	135
B. Un revirement politique	137
1. <i>Le contexte politique très particulier de ce dossier</i>	137
2. <i>Les trois décisions implicites de refus de renouvellement d'exploitation de la concession, contestées par la CAN</i>	138
C. Une transaction et une renonciation totale aux droits d'exploitation de la concession minière	140

Antoine SIMONNEAUX

Le contentieux de l'abattage d'arbres d'alignement. L'exemple rennais	143
I. <i>La contestation de l'abattage</i>	146
A. L'usage privilégié du référé-suspension et du référé-liberté	146
B. La contestation directe ou indirecte de l'abattage	147
II. <i>La hiérarchisation des causes d'abattage</i>	148
A. Les causes d'abattage conciliables avec l'impératif environnemental	148
B. La cause à rebours de l'impératif environnemental : le projet de construction	149
III. <i>De la compensation</i>	151
A. Le principe de la compensation	152
B. L'effet de « gain » de la compensation	153

Deuxième approche :contentieux des pollutions et des nuisances ... 155

Cédric MEURANT

Les collectivités territoriales bretonnes devant la justice fédérale américaine. Le procès de l' <i>Amoco Cadiz</i>	157
I. <i>Une saisine audacieuse</i>	161
A. La compétence singulière des tribunaux fédéraux américains	161
B. La recevabilité logique des recours juridictionnels	164
II. <i>Une victoire inédite</i>	167
A. La faute remarquable de la société-mère	167
B. La réparation délicate des préjudices	169

Karine LE COUVIOUR

Marées noires. Une saga judiciaire bretonne de nature à relancer la réflexion sur l'adéquation du système d'indemnisation CLC/FIPOL	173
I. La contribution utile mais insuffisante du dispositif CLC/FIPOL à l'indemnisation des victimes de catastrophes pétrolières	174
A. De l'utilité éprouvée du dispositif CLC/FIPOL face aux catastrophes pétrolières	174
1. La convention de Bruxelles dite CLC (Civil Liability Convention) du 29 novembre 1969	174
2. Le fonds international pour les dommages de pollution par hydrocarbures	175
B. Les insuffisances du dispositif CLC/FIPOL, vectrices de stratégies judiciaires	176
1. Les insuffisances avérées du dispositif CLC/FIPOL	176
2. La mise en place de stratégies judiciaires	177
II. De la souhaitable intégration des récentes avancées jurisprudentielles dans un système repensé	179
A. La victoire de la justice environnementale	179
1. La reconnaissance du préjudice écologique pur	180
2. La consécration jurisprudentielle de la responsabilité environnementale de la société-mère	182
B. Vers un système d'indemnisation repensé	186
1. Les motifs de la réforme	186
2. Les moyens de la réforme	187

Antoine LE BRUN

Les contraventions de grande voirie et la pollution de l'eau en Bretagne	189
I. La reconnaissance des contraventions de grande voirie face aux pollutions ponctuelles des milieux aquatiques	193
A. L'incrimination directe de la pollution des eaux portuaires et fluviales ...	193
B. L'incrimination indirecte des pollutions des eaux maritimes	196
II. L'éviction des contraventions de grande voirie face aux pollutions diffuses des milieux aquatiques : le cas de la pollution aux nitrates	198
A. L'applicabilité de la procédure de contravention de grande voirie face aux marées vertes	198
B. La neutralisation de la procédure de contravention de grande voirie face aux marées vertes	201

Émilie MARIE

Les contentieux administratifs de la responsabilité des personnes publiques du fait des marées vertes en Bretagne	205
I. Le principe de la responsabilité publique du fait des marées vertes	206
A. La responsabilité première de l'État	207
B. L'exclusion de la responsabilité des collectivités locales	208

<i>II. La délicate appréciation du lien de causalité et l'évaluation du préjudice réparable</i>	209
A. L'affaire du cheval mort de Vincent Petit sur la plage de Saint-Michel-en-Grève	209
B. L'affaire du jogger retrouvé mort dans l'estuaire du Gouessant	210
 <i>Anne-Sophie DENOLLE</i>	
Les pesticides. Quel traitement juridique en Bretagne?	213
I. Les tentatives de réglementations locales des pesticides annulées par le juge administratif	217
A. La controverse jurisprudentielle sur la légalité des arrêtés municipaux « antipesticides »	217
B. La police des déchets au fondement de la réglementation municipale des pesticides : une initiative juridiquement viable?	219
II. Les initiatives contentieuses des associations environnementales bretonnes : quelle réception par le juge administratif?	220
A. La réglementation nationale des pesticides : les multiples censures du Conseil d'État	221
B. Les chartes départementales bretonnes d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques : outil participatif ou régressif?	223
 Troisième approche :contentieux de l'énergie	227
 <i>Dimitri DI FRANCESCO-GANDON</i>	
Le contentieux nucléaire en Bretagne, un phénix qui renaît périodiquement de ses cendres	229
I. La Bretagne historique, le lieu d'une contestation quant à la construction de centrales nucléaires	231
A. Un contentieux pénal environnemental pour la centrale de Plogoff	231
B. Les procédures administratives, objet de contestations particulières	233
II. La Bretagne actuelle, le lieu de questionnements d'avenir pour le démantèlement	236
A. Le démantèlement de la centrale de Brennilis, l'application lente de la procédure de démantèlement	236
B. La centrale de Brennilis, un contentieux en matière de santé environnementale	239

Jean-Charles ROTOULLIÉ

Le contentieux de la centrale thermique de Landivisiau, prétexte à l'élargissement du contrôle des ordonnances par le Conseil constitutionnel et de la Convention d'Aarhus par le Conseil d'État ?	241
I. Une innovation majeure : le statut juridique des ordonnances non ratifiées de l'article 38 de la Constitution	243
II. Une évolution en trompe-l'œil : l'effet direct de la convention d'Aarhus	245

Lucien CARRÉ

Les recours des pêcheurs professionnels contre le parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc, un contentieux de la transition juste	249
I. Caractérisation des recours des professionnels de la pêche	253
A. Définition et caractéristiques du contentieux de la transition juste	253
B. Le contentieux du parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc comme contentieux de la transition juste	254
II. Caractérisation des demandes du comité des pêches	257
A. Demandes procédurales : participation effective dans le développement du parc éolien en mer	257
B. Demandes substantielles : préservation de la pêche côtière et protection de la biodiversité	261

Quatrième approche :contentieux de la biodiversité

263

Cyprien DAGNICOURT et Sarah PHILIBERT

Le contentieux de la dérogation « espèces protégées » face au déploiement de l'éolien en Bretagne	265
I. Le contrôle des conditions relatives à la nécessité d'obtenir une dérogation « espèces protégées »	269
A. La condition d'examen de la nécessité d'une dérogation	269
B. L'exigence d'un risque suffisamment caractérisé	270
II. Le déploiement de l'énergie éolienne : une raison impérieuse d'intérêt public majeur en Bretagne ?	274
III. Le contentieux de la forêt de Lanouée : un éclairage sur le contrôle des atteintes aux espèces protégées	277
A. Des précisions sur le contrôle de l'absence de solution alternative satisfaisante	278
B. Des précisions sur le contrôle du maintien des espèces protégées dans un état de conservation favorable	280

Marie LEMEY

La protection de la biodiversité marine en Bretagne.

Réflexions à l'aune de quelques développements contentieux récents 283

I. Un contentieux révélateur d'un cadre juridique insuffisamment contraignant ... 287

A. La flexibilité des normes internationales et européennes 288

B. La faiblesse des mesures adoptées en droit interne 290

II. Un contentieux révélateur des stratégies déployées par les parties 293

A. La mise en œuvre d'une protection relative de la biodiversité marine ... 293

B. La recherche d'une protection effective de la biodiversité marine 295

Agathe VAN LANG

Propos conclusifs 299

I. Identification d'un objet d'étude inédit 299

II. Les apports indéniables du contentieux breton à la protection
de l'environnement 303

III. Le contentieux environnemental, une parade imparfaite 304

IV. Les contentieux environnementaux bretons dans l'avenir 309

Les auteurs 313